

03/2011

Mod: E22/BM4T-N

Production code: 393124

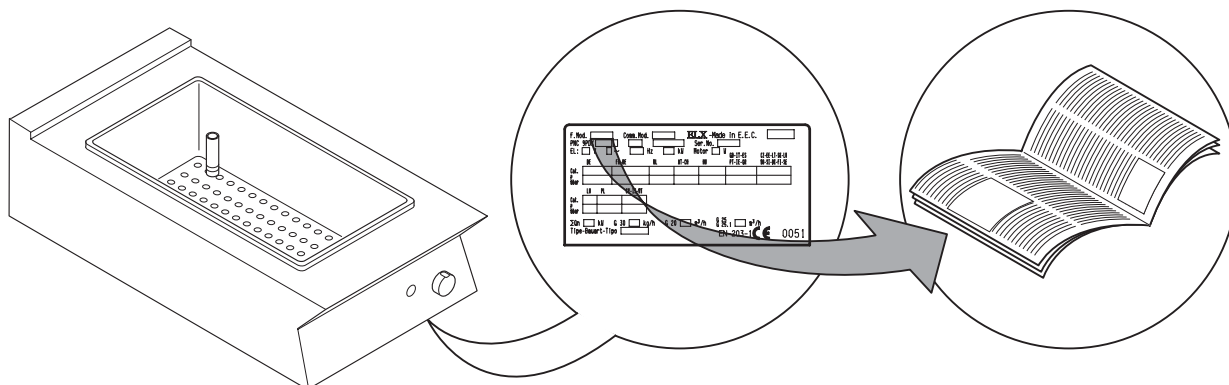


Diamond
catering equipment

SOMMAIRE

I. UNION D'APPAREILS / TABLEAUX	2
II. PLAQUE SIGNALÉTIQUE et CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	35
III. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	36
IV. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	37
1. EMBALLAGE	37
2. UTILISATION	37
3. NETTOYAGE	37
4. ÉLIMINATION	37
V. INSTALLATION	37
1. NORMES DE RÉFÉRENCE	37
2. DÉBALLAGE	37
3. MISE EN PLACE	37
4. ÉVACUATION DES FUMÉES	38
5. BRANCHEMENTS	38
6. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ	40
7. AVANT DE TERMINER LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION	40
VI. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR	40
1. UTILISATION DU BAIN-MARIE	40
2. UTILISATION DU CHAUFFE-POMMES DE TERRE	41
VII. NETTOYAGE	42
1. EXTÉRIEUR	42
2. AUTRES SURFACES	42
3. CALCAIRE	42
4. PÉRIODES D'INACTIVITÉ	42
5. INTÉRIEUR	42
VIII. ENTRETIEN	43
1. ENTRETIEN	43

II. PLAQUE SIGNALÉTIQUE et CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



ATTENTION

Ce livret donne des informations concernant plusieurs appareils. Repérer l'appareil acheté en consultant la plaque signalétique située sous le bandeau de commande (voir fig. ci-dessus).

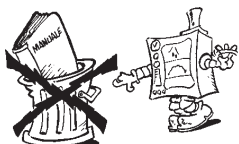
TABLEAU A - Caractéristiques techniques des app. à gaz			
MODÈLES		+9BMGDB000 400mm	+9BMGHB000 800mm
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES			
Capacité de la cuve	Ltmax	26	52
Raccord ISO 7/1	Ø	1/2"	1/2"
Puissance thermique nominale	kW	3	6.2
Type de construction		A1	A1

TABLEAU C - Caractéristiques techniques des appareils électriques				
MODÈLES		BAIN-MARIE		CHAUFFE-POMMES DE TERRE
		+9BMEDB000 400mm	+9BMEHB000 800mm	+9CSEDC000 400mm
Tension d'alimentation	V	230	400	230
Phases	Nbre	1+N	3+N	1+N
Fréquence	Hz	50/60	50/60	50/60
Puissance nominale maximum	kW	2.2	6.6	1
Section du cordon d'alimentation	mm ²	1.5	1.5	1.5

III. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX



- Lire attentivement le manuel de l'appareil avant de l'utiliser.



- Conserver le manuel pour pouvoir le consulter après l'installation.



- **DANGER D'INCENDIE** - Laisser la zone autour de l'appareil libre et exempte de combustibles. Ne pas garder de matières inflammables à proximité de cet appareil.

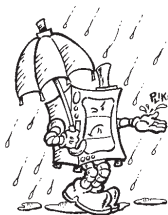


- Installer l'appareil dans un endroit bien aéré pour éviter la formation de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce.
- Le changement d'air doit tenir compte de l'air nécessaire à la combustion 2 m³/h/kW de puissance gaz et au "bien-être" des personnes travaillant dans la cuisine.
 - Une mauvaise aération peut être la cause d'asphyxies. Ne pas obstruer le système d'aération du local où cet appareil est installé. Ne pas obstruer les bouches d'aération et d'évacuation de cet appareil ou d'autres appareils.



- Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue.

- L'installation, l'entretien et l'adaptation à un autre type de gaz doivent être uniquement effectués par des techniciens spécialisés et agréés par le fabricant. Pour l'assistance, s'adresser à un centre d'assistance technique agréé par le fabricant. Exiger des pièces détachées d'origine.
- Cet appareil est conçu pour la cuisson d'aliments. Il est destiné à un usage industriel. Toute autre utilisation est considérée comme **impropre**.
- Cet appareil ne peut pas être utilisé par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales, réduites ou sans expérience ni connaissance, à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille ou ne les instruisse sur l'utilisation de l'appareil.



- Le personnel qui utilise l'appareil doit avoir suivi une **formation spécifique**. Surveiller l'appareil pendant son fonctionnement.
- Débrancher l'appareil en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- Ne pas utiliser de produits (même si dilués) contenant du chlore (hypochlorite de sodium, acide chlorhydrique ou muriatique, etc.) pour nettoyer l'appareil ou le sol sous l'appareil. Ne pas utiliser d'ustensiles métalliques pour nettoyer l'acier (brosses ou éponges à récurer de type Scotch Brite).

- Éviter que l'huile ou la graisse entrent en contact avec les parties en matière plastique.
- Ne pas laisser que la saleté, la graisse, les aliments ou toute autre substance se déposent sur l'appareil.
- Ne pas laver l'appareil avec des jets d'eau directs.
- Le symbole **L** figurant sur l'appareil indique qu'il **ne** doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être éliminé correctement afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé de l'homme. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le service après-vente ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.

Le non-respect des consignes ci-dessus peut compromettre la sécurité de l'appareil. La garantie s'annule si ces consignes ne sont pas respectées.

IV. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

1. EMBALLAGE



Les matériaux d'emballage sont compatibles avec l'environnement et peuvent être conservés sans risque ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets.

Les éléments en plastique recyclable portent le marquage suivant :



Polyéthylène: film extérieur de l'emballage, sachet contenant cette notice, sachet contenant les buses de gaz.



Polypropylène: panneaux supérieurs de l'emballage, feuillets.



Polystyrène expansé: cornières de protection.

2. UTILISATION

Nos appareils garantissent des prestations et des rendements élevés. Pour réduire la consommation d'énergie électrique, d'eau ou de gaz, ne pas utiliser l'appareil vide ou dans des conditions nuisant à son bon fonctionnement (par ex. portes ou couvercles ouverts, etc.) ; l'appareil doit être utilisé dans un local bien aéré pour éviter la formation de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce. Si possible, effectuer le préchauffage seulement avant son utilisation.

3. NETTOYAGE

Pour réduire les émissions de substances polluantes dans l'environnement, il est conseillé de nettoyer l'appareil (à l'extérieur et, si nécessaire, à l'intérieur) avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour plus de détails, voir le chapitre V "NETTOYAGE").

4. MISE AU REBUT

Ne pas jeter dans la nature. Nos appareils sont réalisés



avec des matériaux métalliques recyclables (acier inox, fer, aluminium, tôle zinguée, cuivre, etc.) dans un pourcentage supérieur à 90 % de leur poids.

Rendre l'appareil inutilisable lors de sa mise au rebut en coupant son cordon d'alimentation et en détruisant tout dispositif de fermeture des compartiments ou cavités (si présents) afin d'éviter tout risque d'emprisonnement à l'intérieur.

V. INSTALLATION



• Lire attentivement les consignes d'installation et d'entretien données dans ce manuel avant d'installer l'appareil.

- L'installation, l'entretien et l'adaptation à un autre type de gaz doivent être uniquement effectués par des techniciens spécialisés et agréés par le fabricant.
- Le non-respect des procédures d'installation, l'adaptation et la modification de l'appareil peuvent endommager l'appareil, mettre les personnes en danger et annuler la garantie du Constructeur.

1. NORMES DE RÉFÉRENCE

- Installer l'appareil conformément aux normes de sécurité et aux législations locales en vigueur dans chaque pays.
- **ITALIE** : installer l'appareil conformément aux prescriptions des normes de sécurité UNI-CIG 8723, Loi n° 46 du 5 mars 1990 et DM 12-4-96.

2. DÉBALLAGE

ATTENTION !

Contrôler immédiatement l'appareil pour s'assurer qu'il n'a pas subi de dommages pendant le transport.

- Le transporteur est responsable de la sécurité de la marchandise pendant le transport et la livraison.
- Examiner les emballages avant et après le déchargement.
- Présenter une réclamation au transporteur en cas de dommages apparents ou occultes en signalant les éventuels dommages ou manques à la livraison sur le bon de livraison.
- Le chauffeur doit signer le bon de livraison : le transporteur peut refuser les réclamations si le bon de livraison n'est pas signé (le transporteur peut fournir le formulaire nécessaire).



- Enlever l'emballage en faisant attention à ne pas abîmer l'appareil. Porter des gants de protection.
- Décoller lentement les films de protection des surfaces en métal et éliminer les éventuels résidus de colle avec un solvant adapté.
- Dans un délai de 15 jours maximum après la livraison, demander au transporteur d'inspecter la marchandise et de vérifier l'absence de dommages cachés ou de pièces manquantes, qui ne peuvent être visibles qu'après le déballage.
- Conserver toute la documentation se trouvant dans l'emballage.

3. MISE EN PLACE

- Déplacer l'appareil avec soin pour éviter de l'endommager ou de mettre des personnes en danger. Utiliser une palette pour son déplacement et sa mise en place.
- Le schéma d'installation figurant dans ce manuel indique les dimensions de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau). Vérifier sur place la présence de toutes les connexions nécessaires au raccordement.
- L'appareil peut être installé seul ou en combinaison avec d'autres appareils de la même gamme.
- Les appareils ne peuvent pas être encastrés. Laisser 10 cm au moins entre l'appareil et les cloisons latérales ou postérieures.

- Isoler correctement de l'appareil les surfaces à des distances inférieures par rapport à celles préconisées.
- Maintenir une distance adéquate entre l'appareil et les éventuelles cloisons combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.
- Laisser suffisamment d'espace entre l'appareil et les éventuelles cloisons latérales afin de permettre les opérations de service ou d'entretien.
- Vérifier et mettre éventuellement d'aplomb l'appareil installé. S'il n'est pas d'aplomb, l'appareil peut ne pas fonctionner correctement.

3.1. UNION D'APPAREILS

- (Fig. 1A) Démontez les bandeaux des appareils en enlevant les 4 vis de fixation.
- (Fig. 1B) Enlever le flanc de chaque côté à unir la vis de fixation du flanc le plus proche du bandeau.
- (Fig. 1D) Juxtaposer les appareils et les mettre d'aplomb en tournant les pieds jusqu'à ce que les plans soient au même niveau.
- (Fig. 1C) Tourner de 180° une des deux plaques se trouvant à l'intérieur des appareils.
- (Fig. 1E) En procédant de l'intérieur du bandeau de commande de l'appareil, les unir sur l'avant en vissant une vis TE M5x40 (fournie) sur la pièce d'insertion opposée.

3.2. INSTALLATION SUR PONT, EN PORTE-À-FAUX OU SUR SOCLE EN CIMENT

Suivre attentivement les instructions jointes à chaque accessoire. Suivre les instructions accompagnant le produit optionnel choisi.

3.3. JOINTS ENTRE LES APPAREILS

Suivre les instructions se trouvant dans l'emballage de la colle.

4. ÉVACUATION DES FUMÉES

4.1. APPAREILS DE TYPE "A1"

Placer sous la hotte d'aspiration les appareils de type "A1" pour assurer l'aspiration des vapeurs et des fumées s'élevant formées pendant la cuisson.

4.2. APPAREILS DE TYPE "B"

(conformément à la définition donnée dans le Règlement Technique d'Installation DIN-DVGW G634: 1998)

Si la plaque signalétique de l'appareil ne mentionne que le type Axx, il est déclaré que ces appareils ne sont pas conçus pour être raccordés directement à une cheminée ou un conduit d'évacuation des produits de la combustion vers l'extérieur. Un tel appareil peut toutefois être installé sous une hotte aspirante ou un système d'extraction forcée des produits de combustion.

4.2.1. CHEMINÉE DE RACCORDEMENT

- Enlever la grille du dispositif d'évacuation des fumées.
- Installer la cheminée de raccordement conformément aux instructions accompagnant l'accessoire (optionnel).

4.2.2. INSTALLATION SOUS UNE HOTTE ASPIRANTE

- Mettre l'appareil sous la hotte aspirante (fig. ci-contre).
- Lever le conduit d'évacuation des fumées sans modifier sa section.
- Ne pas interposer d'interrupteurs de tirage.

- La hauteur du conduit d'évacuation et la distance par rapport à la hotte aspirante doivent être conformes à celles de la réglementation en vigueur.
- L'extrémité du conduit d'évacuation doit se trouver à 1,8 m minimum de la surface d'appui de l'appareil.

Remarque ! Le système doit garantir que : a) l'évacuation des fumées ne soit pas obstruée ; b) la longueur du tuyau d'évacuation ne soit pas supérieure à 3 m. Utiliser l'adaptateur pour raccorder des conduits d'évacuation ayant un diamètre différent.

5. BRANCHEMENTS



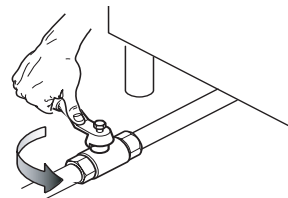
- Toute intervention pour l'installation ou l'entretien d'une installation d'alimentation (gaz, électricité, eau) doit être exclusivement effectuée par le personnel de la compagnie de distribution ou par un installateur agréé.
- Identifier l'appareil acheté en consultant sa plaque signalétique.
- Contrôler le type et la position des asservissements prévus pour l'appareil sur le schéma d'installation.

5.1. APPAREILS ALIMENTÉS AU GAZ

AVERTISSEMENT ! Cet appareil est conçu et testé pour fonctionner avec du gaz G20 20 mbars ; pour l'adapter à un autre type de gaz, suivre les consignes données au paragraphe 5.1.6 dans ce chapitre.

5.1.1. AVANT LE RACCORDEMENT

- S'assurer que l'appareil est bien conçu pour le type de gaz qui l'alimentera. Si ce n'est pas le cas, se conformer aux consignes données dans le paragraphe : "Adaptation / réglage des appareils à gaz".
- Introduire un robinet/vanne d'arrêt du gaz à fermeture rapide en amont de chaque appareil. Installer le robinet/vanne dans un lieu facilement accessible.



- Nettoyer les conduits de raccordement en éliminant la poussière, la saleté, les corps étrangers susceptibles d'obstruer l'alimentation.
- La ligne d'alimentation du gaz doit assurer le débit de gaz nécessaire au fonctionnement à plein régime de tous les appareils raccordés au réseau d'alimentation. Une ligne d'alimentation avec un débit insuffisant nuit au bon fonctionnement des appareils raccordés.
- **Attention !** Si l'appareil n'est pas d'aplomb, la combustion peut être entravée et provoquer un dysfonctionnement de l'appareil.

5.1.2. RACCORDEMENT

- Avant d'effectuer le raccordement à la conduite de gaz, enlever la protection en plastique du raccord de gaz de l'appareil.

- L'appareil est conçu pour être raccordé du côté inférieur droit ; pour les hauts, le branchement du gaz peut être effectué sur le raccord arrière après avoir dévissé le bouchon de fermeture en métal et l'avoir vissé de façon étanche sur celui avant.
- Une fois l'installation effectuée, contrôler qu'il n'y a pas de fuites aux points de raccordement avec une solution d'eau savonneuse.

5.1.3. VÉRIFICATION DE LA PRESSION DE RACCORDEMENT

Vérifier si l'appareil convient au type de gaz présent conformément aux caractéristiques figurant sur la plaque signalétique (si elles ne correspondent pas, se conformer aux instructions du paragraphe "Adaptation à un autre type de gaz"). La pression de raccordement est mesurée avec l'appareil en marche à l'aide d'un manomètre (mini. 0,1 mbar).

- Enlever le bandeau de commande.
- Enlever la vis d'étanchéité "N" de la prise de pression et raccorder le manomètre "O" (fig. 2A et 2B).
- Comparer la valeur mesurée par le manomètre et les valeurs figurant dans le tableau B (voir l'Appendice de la notice)
- Si le manomètre détecte une pression en dehors de la plage de valeurs figurant dans le tableau A, ne pas allumer l'appareil et consulter l'organisme de distribution du gaz.

5.1.4. RÉGULATEUR DE PRESSION DU GAZ

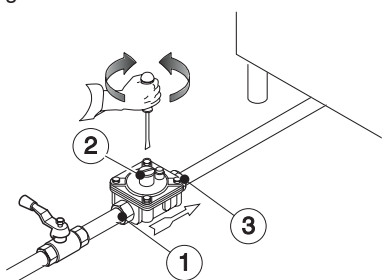
- La ligne d'alimentation du gaz doit être d'une section suffisante pour assurer le débit de gaz nécessaire au fonctionnement à plein régime de tous les appareils raccordés au réseau d'alimentation.

Si la pression du gaz est supérieure à celle indiquée ou est difficile à régler (instable), installer un régulateur de pression du gaz (code accessoire 927225) en amont de l'appareil dans une position facilement accessible.

Monter le régulateur de pression à l'horizontale, de préférence, pour assurer une pression correcte en sortie :

- "1" côté raccord de gaz du réseau.
- "2" régulateur de pression ;
- "3" côté raccord de gaz vers l'appareil ;

La flèche sur le régulateur (→) indique la direction du débit de gaz.



REMARQUE ! Ces modèles sont conçus et certifiés pour être utilisés avec du méthane ou du propane. Pour le méthane, le régulateur de pression sur le collecteur est réglé sur 8" w.c. (20 mbars).

5.1.5. CONTRÔLE DE L'AIR PRIMAIRE

On estime que l'air primaire est correctement réglé lorsque la flamme ne se détache pas avec le brûleur froid et lorsqu'il n'y a pas de retour de flamme avec le brûleur chaud.

- Dévisser la vis "A" et mettre l'aérateur "E" à la distance "H" indiquée dans le tableau A ; revisser la vis "A" et sceller avec de la peinture (fig. 3A).

5.1.6. ADAPTATION À UN AUTRE TYPE DE GAZ

Le tableau B "Caractéristiques techniques/buses" indique le type de buse apte à remplacer celles installées par le constructeur (le numéro est estampillé sur le corps de la buse). À la fin de la procédure, vérifier toute la liste de contrôle suivante:

Contrôle	Ok
• remplacement de la/des buse(s) du brûleur	
• réglage correct de l'air primaire au(x) brûleur(s)	
• remplacement de la/des buse(s) veilleuse gaz	
• remplacement de la/des vis de minimum	
• réglage correct de la/des veilleuse(s) gaz si nécessaire	
• réglage correct de la pression d'alimentation (voir le tableau des caractéristiques techniques/buses)	
• appliquer la plaque signalétique adhésive (fournie) avec les caractéristiques du nouveau type de gaz utilisé	

5.1.6.1. REMPLACEMENT DE LA BUSE DU BRÛLEUR PRINCIPAL

- Dévisser la buse "C" et la remplacer par celle correspondant au type de gaz choisi (Tab. B, fig.3A) en respectant les consignes données dans le tableau suivant.
- Le diamètre de la buse est indiqué sur son corps en centièmes de millimètre.
- Revisser à fond la buse "C".

5.1.6.2. REMPLACEMENT DE LA BUSE DU BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ

- Dévisser le raccord vissé "H" et remplacer la buse "G" par celle adaptée au type de gaz (Tab. B, fig.3B).
- Le numéro identifiant la buse est indiqué sur son corps.
- Revisser le raccord vissé "H".

5.2. APPAREILS ALIMENTÉS ÉLECTRIQUEMENT

5.2.1. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE (Fig.4A-Tab.C).

AVERTISSEMENT ! Avant de brancher l'appareil, vérifier que les données figurant sur sa plaque signalétique sont compatibles avec la tension et la fréquence de secteur.

- Pour accéder à la plaque à bornes, démonter le bandeau de commande de l'appareil en intervenant sur les vis de fixation (fig. 4A 1-2).
- Relier le cordon d'alimentation comme illustré sur le schéma électrique accompagnant l'appareil.
- Bloquer le cordon d'alimentation à l'aide d'un serre-fil.

AVERTISSEMENT ! Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes en vigueur en matière de protection contre les accidents.

5.2.2. CORDON D'ALIMENTATION

Sauf indication contraire, nos appareils sont livrés sans cordon d'alimentation. L'installateur doit utiliser un câble flexible ayant des caractéristiques au moins égales à celle des câbles sous gaine caoutchouc H05RN-F. Protéger le morceau de câble à l'extérieur de l'appareil avec un tube en métal ou en plastique rigide.

5.2.3. INTERRUPTEUR DE PROTECTION

Installer un interrupteur de protection en amont de l'appareil. L'ouverture des contacts et le courant de dispersion maximum doivent être conformes aux normes en vigueur.

5.3. BRANCHEMENT À LA TERRE ET NOEUD ÉQUIPOTENTIEL

Raccorder l'appareil à une prise de terre ; le raccorder ensuite à une liaison équipotentielle à l'aide de la vis située sous le châssis, dans la partie avant droite. La vis porte le symbole .

6. THERMOSTAT DE SÉCURITÉ

Parmi nos appareils, certains modèles utilisent un thermostat de sécurité qui se déclenche automatiquement lorsqu'il mesure une température supérieure à celle prédéfinie, empêchant l'alimentation du gaz (appareils à gaz) ou de l'électricité (appareils électriques).

6.1. RÉARMEMENT

- Attendre que l'appareil se soit suffisamment refroidi.
- Appuyer sur la touche rouge sur le corps du thermostat de sécurité.

AVERTISSEMENT ! Si le rétablissement nécessite de démonter une protection (par ex. : bandeau de commande), il doit être effectué par un technicien spécialisé. La manipulation du thermostat de sécurité annule la garantie.

7. AVANT DE TERMINER LES OPÉRATIONS D'INSTALLATION

Contrôler tous les raccords avec une solution d'eau savonneuse pour vérifier l'absence de fuites de gaz. Ne pas utiliser de flamme vive pour détecter des fuites de gaz. Allumer tous les brûleurs individuellement et ensemble pour vérifier le bon fonctionnement des vannes de gaz, des foyers et de l'allumage. Pour chaque brûleur, mettre le régulateur de flamme sur la position la plus basse, individuellement et ensemble ; après avoir terminé ces opérations, l'installateur doit instruire l'utilisateur sur le mode d'emploi correct. Si l'appareil ne fonctionne pas correctement après avoir effectué tous les contrôles nécessaires, contacter le centre d'assistance le plus proche.

VI. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

1. UTILISATION DU BAIN-MARIE

Précautions générales

- L'appareil est destiné à un usage industriel et il doit être utilisé par du personnel ayant suivi une formation spéciale.
- Cet appareil devra être destiné seulement et uniquement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu ; à savoir les cuissons indirectes dans des récipients et le maintien au chaud au bain-marie des aliments. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Éviter d'utiliser l'appareil vide de façon prolongée ou dans des conditions susceptibles de nuire à son rendement. Dans la mesure du possible, préchauffer l'appareil juste avant de l'utiliser.

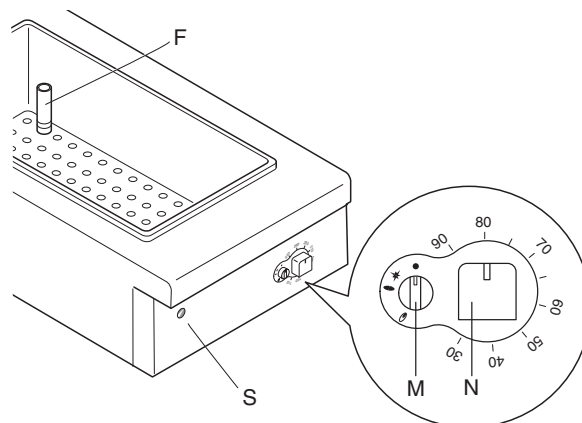
1.1. ARRIVÉE D'EAU

Remplir la cuve d'eau jusqu'au niveau indiqué par l'encoche de référence située sur la paroi arrière. Le tuyau de trop-plein "F" garantit l'évacuation de l'eau en excès.

Attention !

Ne jamais utiliser le bain-marie sans eau dans la cuve (à sec).

1.2. MODÈLES À GAZ



Allumage

Les manettes de commande de la soupape thermostatique ont les positions d'utilisation suivantes :

Manette M :

- Position "éteint"
- Position "allumage veilleuse gaz"
- Position "veilleuse gaz allumée"
- Position "allumé"

- Tourner la manette "M" dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de la position • à la position ★.
- Appuyer à fond sur la manette "M" et la tourner en position  pour allumer la veilleuse gaz. Si ce n'est pas le cas, répéter l'opération jusqu'à son allumage. Après avoir maintenu la pression sur la manette "M" pendant 20 secondes environ, la relâcher et contrôler que la flamme veilleuse gaz reste allumée ; si ce n'est pas le cas, répéter toute l'opération.

Attention ! si la manette est remise sur la position

“éteint” en éteignant le brûleur veilleuse gaz, attendre **60 secondes (déblocage manette)** avant de le rallumer.

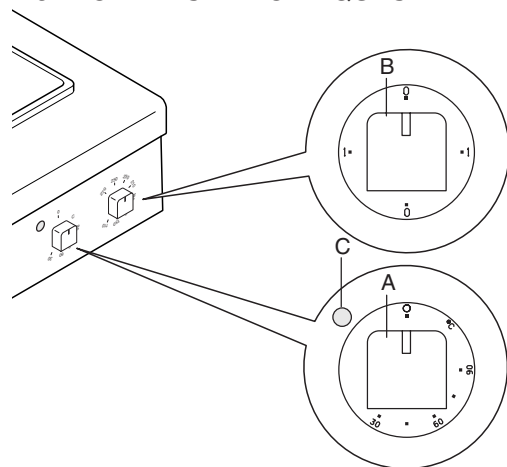
- L'allumage du brûleur principal s'obtient en tournant la manette "M" dans le sens inverse des aiguilles d'une montre de la position 0 à la position 1.
- Le réglage de la température s'obtient en tournant la manette "N" jusqu'à ce que la valeur voulue soit atteinte.

REMARQUE ! En cas d'urgence, l'allumage du brûleur veilleuse gaz peut être effectué manuellement en approchant une flamme au brûleur veilleuse gaz à travers le trou "S" et en maintenant la pression sur la manette "M" en position "Allumage veilleuse gaz".

Arrêt

- Tourner la manette "M" dans le sens des aiguilles d'une montre de la position 1 à la position 0.
- Appuyer à fond dessus et la tourner en position 0; la relâcher et la mettre en position 0.

1.3. MODÈLES ÉLECTRIQUES



Allumage

- Appuyer sur l'interrupteur installé en amont de l'appareil.
- Pour les modèles 800 mm : tourner la manette du commutateur "B" sur la position "1".
- Tourner la manette "A" du thermostat sur la température voulue.
- L'allumage du voyant lumineux vert "C" indique que la machine est sous tension.

Arrêt

Mettre les manettes de commande en position "0".

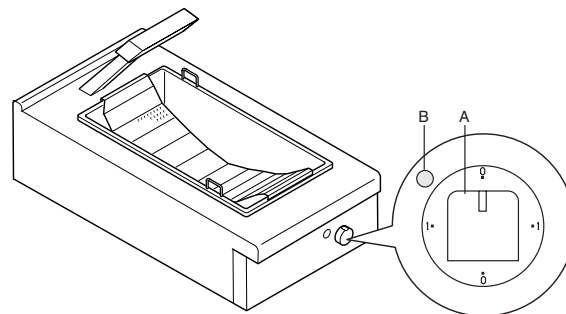
1.4. ÉVACUATION DE L'EAU

À la fin de la cuisson, vider le bac d'eau en enlevant le tuyau de trop-plein "F" pour éviter les éventuels dépôts corrosifs à l'intérieur du bac.

2. UTILISATION DU CHAUFFE-POMMES DE TERRE

Précautions générales

- L'appareil est destiné à un usage industriel et il doit être utilisé par du personnel ayant suivi une formation spéciale.
- Cet appareil devra être destiné seulement et uniquement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu ; à savoir la conservation au chaud des aliments frits. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.



Allumage

- Appuyer sur l'interrupteur installé en amont de l'appareil.
- Tourner la manette de l'interrupteur "A" sur la position "1". L'allumage du voyant "B" indique que l'appareil est en marche et le chauffage est réalisé par une lampe (résistance) à infrarouges.

Arrêt

- Mettre la manette de commande "A" sur la position d'arrêt "0".
- Désenclencher l'interrupteur électrique installé en amont de l'appareil.

VII. NETTOYAGE

AVERTISSEMENT !

Avant toute opération de nettoyage, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

1. EXTÉRIEUR

SURFACES POLIES EN ACIER (tous les jours)

- Nettoyer toutes les surfaces en acier : la saleté s'élimine facilement et sans effort lorsqu'elle vient de se former.
- Éliminer la saleté, la graisse, les résidus de cuisson sur les surfaces en acier à basse température en utilisant un chiffon ou une éponge imbibé(e) d'eau savonneuse, avec ou sans produit nettoyant. Sécher soigneusement les surfaces nettoyées en fin d'opération.
- Si de la saleté, de la graisse ou des résidus d'aliments se sont déposés, passer un chiffon/éponge dans le sens du polissage et rincer souvent : les gestes circulaires et les particules de saletés s'étant déposées sur le chiffon ou l'éponge pourraient rayer le polissage de l'acier.
- Les objets en fer peuvent rayer ou détériorer l'acier : les surfaces abîmées se salissent plus facilement et sont davantage exposées à la corrosion.
- Repolir si nécessaire.

SURFACES NOIRCIES PAR LA CHALEUR (le cas échéant)
L'exposition à une température élevée peut provoquer la formation d'auréoles foncées. Ces auréoles ne sont pas un signe de détérioration et peuvent être éliminées en suivant les instructions données au paragraphe précédent.

2. AUTRES SURFACES

CUVES/RÉCIPIENTS CHAUFFÉS (tous les jours)

Nettoyer les cuves ou les récipients des appareils avec de l'eau portée à ébullition, en ajoutant éventuellement de la soude (dégraissant). Utiliser les accessoires (optionnels ou fournis) indiqués dans la liste pour éliminer les accumulations ou les dépôts d'aliments.

3. CALCAIRE

SURFACES EN ACIER (si nécessaire)

Enlever les dépôts de calcaire (taches ou auréoles) laissés par l'eau sur les surfaces en acier à l'aide de produits nettoyants adéquats, naturels (par ex. : vinaigre) ou chimiques (par ex. : STRIPAWAY™ produit par ECOLAB).

AUTOUISEURS OU DOUBLES ENVELOPPES (au moins une fois par mois)

- Décaper les dispositifs destinés à accumuler et chauffer l'eau (par ex. : doubles enveloppes des casseroles indirectes) en les remplissant de vinaigre pur ou d'une solution de détergent chimique (1/3) et d'eau (2/3).

VINAIGRE

- Réchauffer pendant 5 minutes environ
- Laisser agir le vinaigre pendant au moins 20 minutes.
- Rincer abondamment à l'eau.

DÉTERGENT CHIMIQUE

- Réchauffer pendant 3 minutes environ
- Laisser agir la solution pendant au moins 10 minutes.
- Rincer abondamment à l'eau.

4. PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si des périodes d'inactivité sont prévues, prendre les précautions suivantes :

- Fermer les robinets ou interrupteurs généraux en amont des appareils.
- Passer énergiquement un chiffon à peine imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier de façon à étaler un voile de protection.
- Aérer périodiquement les locaux.
- Contrôler périodiquement l'appareil avant de le réutiliser.
- Laisser fonctionner les appareils électriques pendant au moins 45 minutes à la température minimum pour éviter une évaporation trop rapide de l'humidité accumulée, qui pourrait entraîner la rupture de l'élément.

5. INTÉRIEUR (tous les 6 mois)

AVERTISSEMENT ! Opérations devant exclusivement être confiées à des professionnels.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Enlever les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.
- Examiner et nettoyer le système d'évacuation.

REMARQUE ! Dans des conditions ambiantes particulières (par ex. : utilisation **intensive** de l'appareil, milieu saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage indiquée.

VIII. ENTRETIEN

1. ENTRETIEN

Tous les éléments ayant besoin de maintenance sont accessibles sur la façade de l'appareil après avoir enlevé le bandeau de commande et le panneau avant. Mettre l'appareil hors tension avant de l'ouvrir.

1.1. CERTAINS DYSFONCTIONNEMENTS ET LEURS SOLUTIONS (bain-marie)

Des dysfonctionnements peuvent se produire même pendant l'utilisation régulière de l'appareil.

- *Le brûleur veilleuse gaz ne s'allume pas.*

Causes possibles :

- La bougie est mal fixée ou mal reliée.
- L'allumage ou le câble de la bougie sont détériorés.
- Pression insuffisante dans les tuyaux de gaz.
- Buse obstruée.
- Vanne à gaz défectueuse.

- *Le brûleur veilleuse gaz s'éteint après avoir relâché la manette d'allumage.*

Causes possibles :

- Le thermocouple n'est pas suffisamment chauffé par le brûleur veilleuse gaz.
- Le thermocouple est défectueux.
- La manette de la vanne à gaz n'est pas suffisamment pressée.
- Pression insuffisante de gaz au niveau de la vanne.
- La vanne est défectueuse.

- *Le brûleur veilleuse gaz est encore allumé mais le brûleur principal ne s'allume pas.*

Causes possibles :

- Chute de pression dans la conduite de gaz.
- Buse obstruée ou vanne à gaz défectueuse.
- Brûleur avec trous de sortie du gaz bouchés.

INSTRUCTIONS POUR LE REMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS (seulement par un installateur spécialisé).

- **VANNE À GAZ**

- Enlever le bandeau de commande en desserrant les vis de fixation.
- Dévisser la conduite du brûleur veilleuse gaz et le thermocouple.
- Dévisser la conduite d'arrivée du gaz à la vanne.
- Remplacer les éléments en procédant dans le sens inverse pour remonter les pièces.

- **GROUPE BRÛLEUR VEILLEUSE GAZ, THERMOCOUPLE, BOUGIE D'ALLUMAGE**

- Pour remplacer la bougie et le thermocouple, desserrer respectivement les vis de fixation et sortir les éléments.
- Pour remplacer le brûleur veilleuse gaz, desserrer la conduite du gaz et les deux vis de fixation.
- Remplacer les éléments en procédant dans le sens inverse pour remonter les pièces.

- **BRÛLEUR PRINCIPAL**

- Desserrer le raccordement de gaz du porte-buses.
- Retirer le brûleur veilleuse gaz en dévissant les vis de fixation.
- Enlever le panneau avant du brûleur fixé avec des vis.
- Dévisser les vis de fixation du brûleur.
- Remplacer les éléments en procédant dans le sens inverse pour remonter les pièces.

1.2 PROGRAMME D'ENTRETIEN

- Il est conseillé de faire inspecter l'appareil par un technicien agréé au moins tous les 12 mois. Dans ce but, il est conseillé de stipuler un contrat d'entretien.